



Santé, environnement, solidarités intergénérationnelles

- Proposer des alternatives plus respectueuses de la santé et de l'environnement aux parents et futurs parents.
- Sensibiliser les différentes générations sur l'impact écologique de nos modes de vie.
- Favoriser des projets intergénérationnels autour de la préservation de la qualité de l'environnement.



Parentalité positive

- Promouvoir la bien-veillance au service de l'autorité parentale et comme moteur des relations éducatives pour le développement des potentiels intellectuels et affectifs des enfants et des adolescents.
- Vulgariser les apports de neurosciences affectives et sociales dans le développement de l'enfant.



Séparation et recomposition familiale

- Face aux divorces et aux séparations, accompagner l'exercice d'une coparentalité responsable et constructive, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Dans le cadre de recompositions familiales, accompagner la place et le rôle de chacun.e dans un nouvel ensemble familial constitué.



Répit parental

- Accompagner les parents pour qu'ils s'autorisent à prendre du temps pour eux, pour se ressourcer
- Renforcer les relations parents-enfants, notamment en leur donnant l'occasion, par des moments privilégiés, de (re)tisser des liens.
- Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant et de ses parents dans leur environnement.

LES ORIENTATIONS RÉAAP 2021



pour accompagner la parentalité dans les différentes étapes de la vie du couple et de l'enfant



Violences intrafamiliales

- Sensibiliser, informer les adultes et les enfants/jeunes sur les violences intrafamiliales.
- Accompagner les enfants/jeunes victimes de violences intrafamiliales.
- Outiller (sensibiliser, informer) les enfants/jeunes pour développer leurs compétences psychosociales, leur donner des repères, pour qu'ils osent dire les violences qu'ils subissent.



Paternité

- Encourager une implication précoce des hommes dans l'exercice de la parentalité tant au regard du quotidien et de l'éducation qu'aux différents âges des enfants.



Eveil à l'art, la nature et la culture

- Promouvoir, développer des actions d'éveil culturel et artistique en direction des enfants dans le lien à leurs parents, doublées d'un axe de réflexion nommé la Santé Culturelle, définie comme la santé des liens.



Education numérique aux médias et à l'information

- Promouvoir une véritable culture citoyenne du numérique.
- Encourager les échanges de savoirs intergénérationnels dans une objectif de partage des compétences, de leur valorisation, et de renforcement des liens.



Communication parents adolescents

- Encourager le dialogue entre les parents et leurs adolescents.
- Sensibiliser les parents à l'intérêt d'être connectés à leurs adolescents dans une recherche de qualité relationnelle favorisant le bien-être et l'épanouissement du jeune.

Les orientations Réaap 2021

Les actions d'accompagnement à la fonction parentale prendront de multiples formes :

- ❖ Événementiels ;
- ❖ Temps forts ;
- ❖ Conférences débats ;
- ❖ Ciné-débats ;
- ❖ Spectacles ;
- ❖ Groupes de parole d'adultes ;
- ❖ Ateliers de parents et d'enfants ;
- ❖ Ateliers de parents et d'adolescents ;
- ❖ Ateliers d'enfants, d'adolescents.

Par ailleurs, les opérateurs s'appuieront sur l'ensemble des ressources culturelles, artistiques, ludiques, scientifiques et numériques présentes sur les territoires, dans un souci d'ouverture, de créativité, d'innovation et de renouvellement des pratiques.



Soutien à la parentalité dans les cycles de vie

Orientations

→ Accompagner la parentalité dans les différentes étapes de la vie du couple et de l'enfant : la grossesse, l'adoption, l'arrivée d'un ou de plusieurs enfants, le développement de l'enfant, la scolarité de l'enfant, le handicap, la construction du couple parental, la fratrie et le deuil



Répit parental

Éléments de contexte et ressources

- <https://www.burnoutparental.com/>
- <http://www.mppstj.org/>

Parce que les parents aussi ont le droit d'être épuisés et d'avoir besoin de souffler... Et que même quand on a des enfants, il importe de consacrer du temps à sa vie personnelle, conjugale, professionnelle et sociale...

Le répit parental répond aux enjeux suivants :

Le soutien à la fonction parentale, à la capacité d'agir des parents.

La prise de recul face aux injonctions (sociétales, familiales, personnelles, ...), l'estime de soi, la confiance en soi, en ses compétences parentales.

Le maintien du lien parent-enfant, du lien conjugal.

Le maintien des liens sociaux, familiaux, amicaux.

La prévention de l'isolement physique, de l'enfermement psychique.

La prévention du burn-out parental.

Des groupes de paroles de parents (d'enfants en situation de handicap, confrontés à la monoparentalité, confrontés au deuil), des groupes de paroles d'enfants (frères et sœurs d'enfants porteurs de handicap), des conférences débats, théâtres forum, spectacles, cinés-débats qui font place aux témoignages de parents, des actions parents-enfants autour de la nature, de la culture, de l'art en général, autour de l'art-thérapie, des départs en vacances de parents seulement, des ateliers de développement personnel pour les parents (rigologie, yoga, méditation, sophrologie, ...) peuvent être des exemples d'actions éligibles.

Orientations

- **Accompagner les parents pour qu'ils s'autorisent à prendre du temps pour eux, pour se ressourcer, par exemple, leur permettre d'accéder à des actions ou structures ressources locales pendant des périodes courtes ou plus longues pour souffler, faciliter une vie sociale et familiale, bénéficier de loisirs, accomplir des démarches administratives, combattre l'épuisement physique et psychique, ...**
- **Renforcer les relations parents-enfants, notamment en leur donnant l'occasion, par des moments privilégiés, de (re)tisser des liens.**
- **Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant et de ses parents dans leur environnement.**



Éléments de contexte et ressources

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-plans-nationaux-sante-environnement/article/plan-national-sante-environnement-4-pnse-4-mon-environnement-ma-sante-2020-2024>
- https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnse3_bilan_2017_2018.pdf

Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations (« exposome ») :

Introduit dans le code de la santé publique, le concept d'exposome propose de considérer globalement les expositions tout au long de la vie de l'individu. Il doit permettre de mieux comprendre et agir sur la survenue des maladies chroniques et la possibilité pour chacun d'évoluer dans un environnement favorable à sa santé ;

Informier, communiquer et former les professionnels et les citoyens :

L'information et la formation constituent un axe majeur d'une politique efficace de prévention en matière de santé environnement. L'objectif est de garantir une information de chacun des citoyens et la formation de l'ensemble des professionnels concernés, en utilisant des technologies numériques innovantes et en s'appuyant notamment sur les dispositifs et structures de formation existants ;

Réduire les expositions environnementales affectant notre santé :

La réduction des expositions environnementales est une priorité permanente, compte tenu du nombre important et croissant de pathologies induites par la dégradation de l'environnement dans lequel nous évoluons au quotidien. La qualité de l'air intérieur est ainsi proposée comme thème prioritaire emblématique du PNSE 4, au vu des attentes sociétales concernant cet enjeu.

Démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires :

Par leurs compétences très larges, en prise directe avec le quotidien des Français, les collectivités locales disposent de leviers d'actions importants pour réduire l'exposition des populations, en prenant en compte notamment les inégalités. Des initiatives locales innovantes existent déjà et permettent à chacun d'évoluer dans un environnement plus favorable à sa santé.

Orientations

→ Informer les parents et futurs parents sur : la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitation ; les aliments et leurs contenants ; les produits d'hygiène et cosmétiques ; les jouets et la décoration et proposer des alternatives plus respectueuses de la santé et de l'environnement.

→ Sensibiliser les différentes générations sur l'impact écologique de nos modes de vie et favoriser des projets intergénérationnels autour de la préservation de la qualité de l'environnement.



Eveil à l'art, la nature, la culture

Éléments de contexte et ressources

- <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Mission-Culture-petite-enfance-et-parentalite>

« **Une stratégie nationale pour la santé culturelle** » : Rapport au ministre de la Culture - Mission « Culture petite enfance et parentalité » de Sophie Marinopoulos, psychologue et psychanalyste, expert de l'enfance et de la famille. Janvier 2019. Faire de la culture pour tous une réalité.

La culture pour tous ne se décrète pas ; elle se vit, s'inscrit dans le quotidien des familles, et ce dès la naissance de l'enfant. Imprégnés par l'expérience partagée de l'éveil et de ses apports tant pour le bébé que pour eux-mêmes, les parents mesureront la force de grandir dans un « bain culturel ».

Naître à la vie, naître à la culture, naître en humanité sont des processus indissociables. Nous sommes des êtres de langage, des êtres de récit qui recherchons sans cesse le sens de ce que nous vivons, partageons, construisons. Depuis toujours, nous inventons des supports de dialogue que l'art porte au fil des siècles dans un esprit de transmission.

On entend par culture l'éveil culturel, la lecture, le chant, les arts plastiques, la danse, le théâtre, les marionnettes, les jeux, les musées, le cirque, la découverte de la nature, les sciences, le numérique.

Les enfants de notre culture qui échappent à la famine, nos enfants bien nourris, présentent des signes de « malnutrition culturelle » : appauvrissement du langage, faible sécurité interne, perte d'estime de soi, baisse de la résistance à la frustration, excitabilité relationnelle, monoculture des écrans, manque d'expériences sécurisantes... Un mal-être auquel nos conditions de vie ne sont pas étrangères. Un malaise que les parents partagent en confiant leurs difficultés dans le lien précoce à leurs enfants. Une réalité qui se traduit par des parents qui viennent de plus en plus nombreux dans des lieux d'accueil pour les parents et leurs enfants dans l'objectif d'être soutenus dans leur parentalité.

- <https://vimeo.com/346256660>

Évènement culturel organisé par la Fédération des Centres Sociaux de France et la Fédération de Champagne-Ardenne ; durant 3 jours, 250 participant.e.s ont raconté et donné à voir le lien entre culture et pouvoir d'agir, et comment les questionnements sur les droits culturels sont au cœur de ces pratiques ; voici un extrait de la vidéo transmise par la newsletter de la fédération des CSC : « Lorsque qu'on s'appuie sur des notions de droits culturels, on n'est plus sur des prestations artistiques et culturelles, on n'est plus dans du loisir culturel et artistique, on est sur une dimension citoyenne, politique et des formes d'engagement qui produisent du changement social pour plus de justice sociale. L'activité culturelle et artistique est le levier du développement du pouvoir d'agir ».

→ **Promouvoir, développer des actions d'éveil culturel et artistique en direction des enfants dans le lien à leurs parents, doublées d'un axe de réflexion nommé la Santé Culturelle, définie comme la santé des liens. L'idée est d'associer les questions de santé aux questions de culture, en démontrant que l'une ne va pas sans l'autre.**

→ **Offrir aux enfants la possibilité de grandir dans une culture du sensible, de l'esthétique, des mots, afin qu'ils puissent développer leurs capacités identificatoires, le respect d'autrui, la protection de la dignité, la reconnaissance de la différence, l'empathie – tous ces éléments qui jouent un rôle majeur dans la pacification sociale.**

Orientations



Education numérique aux médias et à l'information

Éléments de contexte et ressources

- <https://monenfant.fr/web/guest/la-famille-tout-ecran-une-nouvelle-saison->
- https://www.clemi.fr/fileadmin/user_upload/espace_familles/Guide_famille_tout_ecran_v2.pdf

Pas un jour ne passe sans que soient interrogés le rôle et la place des écrans dans les pratiques individuelles et familiales. Dans un monde globalisé et complexifié, la définition et la compréhension de la source de l'information constituent une priorité pour déjouer les tentatives de manipulation et devenir un acteur responsable. Nos usages des écrans ne cessent de transformer nos façons d'être ensemble, les frontières de notre intimité, le (non)contrôle de notre vie privée, les circuits de notre attention, ainsi que les dynamiques intrafamiliales. Dans ce contexte d'infosaturation, les besoins exprimés du public sont d'accéder à des informations pratiques pour un usage raisonné des écrans.

Orientations

→ **Promouvoir une véritable culture citoyenne du numérique. : détecter sur Internet les comportements inappropriés et les situations à risques ; utiliser les outils numériques dans une optique de prévention des risques ; être proactifs en menant des actions préventives (ateliers) auprès des jeunes ; accompagner les jeunes à l'autonomie et au développement de l'esprit critique.**

→ **Encourager les échanges de savoirs intergénérationnels dans un objectif de partage des compétences, de leur valorisation, et de renforcement des liens**



Communication Parents – Adolescents

Éléments de contexte et ressources

- <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01572229/document>

« Accompagner des parents dans leur travail éducatif et de soin ». Rapport du groupe de travail sur la parentalité sous la direction de Claude Martin. Juin 2017.

Le rapport préconise d’approfondir les travaux sur la question de la communication parents-adolescents. Il semble en effet nécessaire de dépasser le seul constat d’une moindre communication des adolescents en France avec leurs parents pour tenter de mettre en lumière les raisons, éventuellement culturelles, de cet écart, mais surtout les effets sur le bien-être de ces enfants et adolescents. Un exemple : la question posée à l’échantillon de jeunes garçons et filles à 11, 13 et 15 ans est formulée ainsi : « Est-il facile pour toi de parler des choses qui te préoccupent vraiment (des choses importantes, graves...) avec les personnes suivantes : Père/beau-père ; mère/belle-mère ? », avec des réponses qui peuvent s’échelonner de très facile, facile, difficile à très difficile. Réponse : les jeunes français sont proportionnellement les moins nombreux à estimer pouvoir parler (facilement ou très facilement) des sujets qui les préoccupent, des sujets importants avec leurs parents.

Ainsi, par exemple, à 15 ans, seulement 33% des garçons estiment pouvoir parler avec leur père de ce qui les préoccupe, quand le pourcentage est de 71% en Islande ou 64% en Suède. Les filles semblent communiquer un peu mieux avec leurs pères, même si l’écart est encore une fois très important en comparaison avec un pays comme l’Islande en l’occurrence (respectivement 56% en France, contre 83% en Islande). Mais, quels que soient l’âge ou l’interlocuteur père ou mère de ces adolescent-e-s, la France est invariablement en dernière position du classement que ce soit en retenant 21 pays ou même d’ailleurs les 42 pays (ou régions) de ce dernier rapport.

Orientations

- Encourager le dialogue entre les parents et leurs adolescents.
- Sensibiliser les parents à l’intérêt d’être connectés à leurs adolescents dans une recherche de qualité relationnelle favorisant le bien-être et l’épanouissement du jeune.



Violences intrafamiliales

Éléments de contexte et ressources

Violence au sein du couple :

- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-09/170919_reperage_des_femmes_victimes_de_violences_au_sein_du_couple_texte_recommandations.pdf

Les violences au sein du couple (ou violences conjugales) sont à distinguer des « conflits conjugaux » : on parle de « conflit conjugal » si :

- Le positionnement est égalitaire dans les interactions ;
- Deux points de vue s'opposent.

La violence, contrairement au conflit, est interdite par la loi.

On parle de « violence au sein du couple » si :

- Le rapport de force est asymétrique (dominant/dominé), avec la volonté de contrôler sa partenaire et de la maintenir sous emprise.

Ces violences créent un climat de peur et de tension permanent. Le plus souvent, les faits de violences sont récurrents et cumulatifs. Ils s'aggravent et s'accroissent avec le temps, d'où l'intérêt et l'importance d'un repérage précoce.

La violence au sein du couple est définie comme des actes de violence entre partenaires intimes, quelle que soit le type de relation hétérosexuelle ou homosexuelle. Elle peut donc être vécue dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, pendant la relation, au moment de la rupture ou après la fin de la relation.

Elle peut être vécue à tous les âges de la vie et dans tous les milieux sociaux et culturels.

La qualité de partenaire intime de l'auteur des faits (conjoint, concubin, partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité) constitue une circonstance aggravante de l'infraction pénale de violences.

La violence au sein du couple comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles (y compris les rapports sexuels non consentis entre partenaires intimes), ainsi que les actes de domination sur le plan économique ou administratif et un isolement social de la victime.

Dans la majorité des cas, ces différentes formes de violence sont associées.

La violence n'a pas d'intensité minimale. Il n'y a pas de seuil acceptable pour une blessure physique ou psychologique

Enfants victimes des violences conjugales :

- <https://www.vie-publique.fr/loi/271281-proposition-de-loi-action-contre-les-violences-au-sein-de-la-famille>
- <https://i1.wp.com/creapills.com/wp-content/uploads/2019/06/violences-couple-violentometre.png?fit=2000%2C1044&ssl=1>
- <https://www.cairn.info/revue-empan-2009-1-page-119.htm#>

La santé des enfants exposés aux violences conjugales :

- http://www.cidff04.org/wp-content/uploads/2014/09/Panneaux_80x120_04.pdf
- <http://www.justice.gouv.fr/publications-10047/rapports-thematiques-10049/mission-sur-les-morts-violentes-denfants-au-sein-des-familles-32336.html>

Selon une enquête (auprès de l'ensemble des juridictions de France sur les meurtres d'enfants commis en milieu intrafamilial entre 2012 et 2016) qui a recensé 363 décès sur la période considérée, un enfant est tué par l'un de ses parents tous les cinq jours. Rapporté au nombre total d'homicides constatés par an sur le territoire national, le nombre de morts d'enfants représente un peu moins de 10 %. Les morts d'enfants au sein de leur famille ne diminuent pas ces dernières années. C'est un phénomène constant avec 72 morts d'enfants en moyenne par an. C'est dans les premiers âges de la vie que les enfants sont le plus exposés aux violences intrafamiliales.

Le nombre de décès est vraisemblablement plus important puisqu'il ne tient pas compte du « chiffre noir » que constituent les meurtres non révélés de nouveau-nés tués à la naissance et les meurtres d'enfants non repérés, principalement ceux victimes du syndrome du bébé secoué (SBS).

La plupart des enfants ont été victimes de leur parent. Plus de la moitié avaient moins d'un an et la majorité d'entre eux présentaient le SBS. Un tiers des enfants étaient en âge d'être scolarisés. Si les parents étaient de tous âges, les très jeunes parents étaient très minoritaires.

Selon une étude approfondie de 45 dossiers judiciaires relatifs à 50 meurtres d'enfants commis entre 2010 et 2015, les personnes impliquées sont très majoritairement les parents biologiques, les pères et mères en cause étant à égalité. Ce sont toutefois principalement les pères qui sont responsables de la mort des nourrissons victimes du SBS.

Un lien très fort entre la violence conjugale et les violences commises sur les enfants a été confirmé. Par ailleurs, les troubles psychiatriques, les addictions et la monoparentalité sont présents dans une part importante des dossiers.

Les néonaticides – en moyenne une dizaine chaque année – ont mis en lumière la particularité de la situation de femmes au parcours chaotique. Les faits ont toujours lieu à domicile, les mères accouchant seules. Ces grossesses sont spécifiques : le plus souvent elles n'existent pas, elles ne sont ni parlées, ni suivies, ni déclarées.

Enfants victimes de maltraitance (les maltraitances englobent toutes les violences, y compris les négligences lourdes)

- <https://enfance-et-partage.org/wp-content/uploads/2020/11/20201110-elabe-enfancepartage-rapport.pdf>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F952>

→ **Sensibiliser, informer le grand public (adultes et enfants/jeunes) sur les violences intrafamiliales.**

→ **Accompagner les enfants/jeunes victimes de violences intrafamiliales, par exemple à travers la mise en place d'ateliers d'expression créative parents/enfants/jeunes ou enfants/jeunes.**

→ **Outiller (sensibiliser, informer) les enfants/jeunes pour développer leurs compétences psychosociales, leur donner des repères, pour qu'ils osent dire les violences qu'ils subissent.**

Orientations



Séparation et recompositions familiales

Éléments de contexte et ressources

- <https://www.education.gouv.fr/cid146899/30e-anniversaire-de-la-convention-internationale-des-droits-de-l-enfant.html>
- https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/02/Guide_Pedagogique.pdf
- <https://monenfant.fr/web/guest/parents-s%C3%A9par%C3%A9s-un-guide-pratique?inheritRedirect=true>

Orientations

- Face aux divorces et aux séparations, accompagner l'exercice d'une coparentalité responsable et constructive, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Dans le cadre de recompositions familiales, accompagner les relations nouvellement créées entre adultes et enfants, entre enfants, la place et le rôle de chacun.e dans un nouvel ensemble familial constitué.



Paternité

Éléments de contexte et ressources

- <https://www.ecoledesparents.org/produit/lecole-des-parents-633/>

La place et l'engagement des pères auprès de leurs enfants ont considérablement évolué ces dernières décennies. Peut-on parler de « nouveaux pères » ? Cette évolution est-elle sensible dans tous les milieux ? Contribue-t-elle à une meilleure répartition des tâches au sein du couple ? Est-elle mise à mal ou révélée par les séparations conjugales ? Prise en compte par les structures collectives d'accueil des enfants ?

Orientations

- Encourager une implication précoce des hommes dans l'exercice de la parentalité tant au regard du quotidien et de l'éducation qu'aux différents âges des enfants.



Parentalité positive

Éléments de contexte et ressources

- <https://www.oveo.org/wp-content/uploads/2019/11/Rapport-Gouvernement-violences-educatives.pdf>
- <https://viesdefamille.streamlike.com/media.php?p=bien-grandir-avec-l-education-bienveillante>
- <https://lesprodelapetiteenfance.fr/vie-professionnelle/paroles-de-pro/rencontres/catherine-gueguen-pediatre-arretons-de-dire-aux-petits-tes-pas-gentil>

Orientations

- Promouvoir la bien-veillance au service de l'autorité parentale et comme moteur des relations éducatives pour le développement des potentiels intellectuels et affectifs des enfants et des adolescents. Elle participe d'une bonne estime de soi des jeunes et de leurs parents.
- Vulgariser les apports des neurosciences affectives et sociales dans le développement de l'enfant